

Le créole de la Guadeloupe

Lors de nos nombreuses recherches, nous avons été surprise de constater combien le créole guadeloupéen avait été peu étudié pour lui-même. Souvent rattaché au créole martiniquais (qui fait l'objet de diverses études), il nous a été quasiment impossible d'en avoir des informations spécifiques.

Vintilă-Rădulescu (1976 :108) constatait que "le guadeloupéen n'a pas été décrit dans les détails de sa structure phonétique, grammaticale et lexicale mais les descriptions du martiniquais peuvent fournir des renseignements valables, en général, également pour le guadeloupéen". Aussi, avons-nous dû nous résoudre à parler du créole guadeloupéen en nous basant, en grande partie, sur des descriptions du créole martiniquais.

Mais, quoique nous déplorions le fait que peu d'ouvrages aient décrit le créole guadeloupéen de manière spécifique, l'alternative qui nous est laissée suffit à nous contenter puisqu'il semble ne guère il y avoir de différences entre les créoles guadeloupéen et martiniquais.

En effet, Vintilă-Rădulescu (1976 :108) rapporte que " Labrousse (1935) s'est posé le problème des différences – qu'il trouve d'ailleurs peu importantes- entre le guadeloupéen et le martiniquais, dont il décrit notamment la grammaire et le lexique."

A- Le statut du créole en Guadeloupe

En Guadeloupe, s'affirme de plus en plus une phase de réajustement des normes et, parallèlement se développe une situation conflictuelle opposant les langues français et créole. J-P Jardel (1979 :145) écrit que "depuis deux décennies, des changements rapides se produisent aux divers niveaux de la réalité sociale et culturelle, les discours prononcés par des hommes politiques, les idées diffusées par les écrivains de la Négritude (Césaire 1947, Tirolien 1948, etc.), l'autonomie ou l'indépendance acquise par plusieurs des îles de l'Archipel Caraïbe ont fait comprendre à une large fraction de la population qu'il existait une entité antillaise ayant ses propres valeurs, face aux valeurs des métropoles européennes."

Les locuteurs des DOM (Martinique et Guadeloupe) choisiraient entre le créole et le français en fonction des règles sociales informelles établies à partir d'un statut social différent accordé aux deux parlars. Le français est généralement considéré comme la langue de civilisation et de culture, celle dont on se sert pour marquer le respect et les distances sociales entre locuteurs n'appartenant pas au même groupe social ou ethnique. A l'inverse, le créole est défini comme un patois, un langage vulgaire et familier qu'il convient de n'employer qu'avec des personnes d'un même niveau social ou entre amis.

En 1978, J-P Jardel constatait déjà que les Martiniquais (ce que l'on peut également attribuer aux Guadeloupéens) aspiraient à réhabiliter le créole dans l'échelle des valeurs sociales et culturelles. D'ailleurs, la situation sociolinguistique de l'île ne serait plus celle d'une diglossie type. En effet, l'emploi du créole et du français dans ces DOM, en fonction de la situation, diffère de ce que Ferguson (1959) a pu généralement observé. C'est ce que montre le tableau qui suit (avec a= situation de diglossie type ; b= usage concret des langues à la Martinique ; langue standard= français, F= français et C= créole) :

<i>Domaines</i>	<i>a</i>	<i>b</i>
Offices religieux	Langue standard	F + C
Ordres	Créole	F + C
Correspondances	Langue standard	F
Discours politiques	Langue standard	F + C
Cours universitaires	Langue standard	F
Conversations familiales	Créole	C + F
Chansons locales	Créole	C + F
Journaux	Langue standard	F + C
Poésie	Langue standard	F + C
Folklore	Créole	C + F

Tableau 1 : Usage concret du français (F, langue standard) et du créole (C) en Martinique en situation de diglossie type (a) et en situation réelle (b)
D'après J-P Jarrel (1978: 145) in *Le Français hors de France*

D'après le tableau 12, seuls les correspondances et les cours universitaires ne se feraient qu'en français. Autrement, dans toutes les situations où, jusque là, le seul idiome admis était le français, se trouvent en "partenariat" créole et français.

Il convient alors de se pencher sur la manière dont à évoluer le statut du créole au cours des années. Comment de *patois* (Girod-Chantrons, XVIIIe siècle), en passant par *dialecte* (S. Denis, 1935), pour enfin se définir en tant que *langue* (L. Calvert, 1944) ¹, le créole est parvenu à se faire employer dans des domaines où seul le français était jusque là accepté.

Valdman (1978 : 367) écrit à propos du créole qu'il "est partout une langue infériorisée dont l'emploi est jugé inapproprié dans les domaines administratifs, éducatifs et littéraires."

La vision péjorative qu'a souvent celui qui observe le créole serait due au contexte social dans lequel cet idiome naît. Aussi, Valdman (1978 : 367) ajoute t-il que "cette attitude, survivance de la société esclavagiste dans laquelle cet idiome était le seul moyen de communication dont disposaient les couches serviles de la population, explique les jugements dépréciatifs portés sur le vernaculaire et le recours au français de la part des créolophones unilingues dans les situations où ils veulent rehausser leur langage."

Au cours des siècles qui ont précédé, nombreux étaient les auteurs qui ne voyaient en le créole que des attributs méprisables. Les descriptions abondant en ce sens sont si nombreuses que l'on ne saurait envisager de toutes les citer. Toutefois, l'avis de Girod-Chantrons (1785) saurait à lui seul résumer plus ou moins l'opinion populaire sur le créole. Il qualifiait le créole de "langage faible, maussade, embrouillé". Bref, écrivait-il, c'était "un mauvais jargon" (Cité par Chaudenson, 1979, p. 146). Gratiant a été l'un des premiers à réagir contre le dénigrement de l'Homme antillais et de sa langue maternelle, le créole.

Après une longue période pendant laquelle le créole a sévèrement été décrié jusqu'à être renié dans son existence en tant que langue, une nouvelle génération voit le jour.

Avec des ouvrages tels que "Cris d'un Jeune", "Poèmes en vers faux" mais surtout "Légitime Défense" en 1932 et "L'Etudiant Noir" en 1934, Gratiant propose une autre vision du créole et le présente comme une expression authentique des Noirs opposée d'une certaine manière au français, "œuvre de la communauté dominante".

C'est, paradoxalement, par le biais du français que ces militants ont fait connaître leur désir de revaloriser la culture noire et par la même de réhabiliter le créole.

¹ Ces références ont pour but de donner une certaine idée du temps écoulé entre le moment où chacune de ces dénominations pour désigner a commencé d'être employée.

Si, a priori, il semblait inapproprié d'utiliser le français pour faire la "promotion" du créole, Léopold S. Senghor (Cité par G. Drouet, 1958, p.59) rend plus claire la situation en ces termes : "pourquoi écrivons-nous en français ? Parce que nous sommes des métis culturels, parce que, si nous sentons en nègres, nous nous exprimons en français, parce que le français est une langue à vocation universelle, que notre message s'adresse aussi aux Français de France et aux autres hommes".

Le zèle déployé par les écrivains de la Négritude et le pullulement des études philologiques et comparatives sur les variantes du créole, ont peu à peu donné à penser que le créole devait être autre chose qu'un simple patois. Avec L. Calvert (1944), pour la première fois, le créole est explicitement appelé "langue". Mais, le processus de réhabilitation du créole se poursuit avec G. Gratiant (1961) qui met sur un pied d'égalité créole et français et refuse d'opposer culture antillaise et culture française. Il pense qu'il existe une culture créole qui tire son authenticité de l'héritage des cultures africaine et européenne.

Le combat des auteurs engagés dans la revalorisation du créole est tel que, chose jusque là impensable, c'est maintenant le créole qui tend à absorber le français (Chaudenson, 1995).

Roland Suvelor (1964) écrit au sujet du créole que ce n'est pas "un français déformé, mais une langue vernaculaire qui a dérobé au français ses attributs signifiants. L'Africain, grâce au créole, a finalement préservé son intégrité, tout en tournant en dérision la langue du colon".

Aux Antilles, aujourd'hui, non seulement le créole est parvenu à être considéré en tant que langue mais il est aussi présenté par certains comme étant LA langue ; celle qui respire l'Histoire de l'Antillais et du Noir en général. Cette nouvelle conception fait d'ailleurs beaucoup de bruit puisque ses partisans en arrivent même à rejeter la langue française.

Il convient, certainement, de reconsidérer sérieusement à la baisse le pourcentage de contre-partisans du créole mais, il serait illusoire de croire qu'il n'y a plus au sein même des Guadeloupéens de fervents défenseurs de la suprématie du français et, de ce fait même, de farouches détracteurs du créole. Outre ces attitudes extrémistes, pour ou contre le créole, il existe des avis plus modérés tel que celui que reprend J-P Jardel (1979 : 158) en ces termes : "il va de soi qu'il n'est pas question d'envisager (comme le font les intellectuels sortis de l'Université et connaissant parfaitement le français) la suppression du français dans l'enseignement et dans la vie culturelle [...] sous l'absurde prétexte que la lutte contre l'impérialisme français implique la lutte contre la langue française. Notre réalité, en cette matière, c'est le bilinguisme..."

Il semble, en effet, que le bilinguisme en Guadeloupe soit une réalité. Mais, une réalité non sans incidence. La plus remarquable des preuves indiquant la coexistence du français et du créole serait probablement la manière dont les Guadeloupéens "s'approprient" le français. Il s'agit bien moins de la manière dont ils le parlent que de la façon dont ils le prononcent. Certaines caractéristiques phonétiques du parler français de nombre de Guadeloupéens mettent en évidence la cohabitation français-créole. Ces caractéristiques se manifestent essentiellement dans l'emploi de la consonne /r/.

Il est intéressant de noter combien l'emploi ou non de la consonne /r/ peut être marqueur de l'origine sociale d'un individu.

Le sociologue Labov (1976) s'est intéressé au problème de la stratification sociale du /r/ des New-Yorkais. Bien que son travail ne traite pas du comportement des Guadeloupéens, il pourrait clarifier certaines des attitudes sociolinguistiques de ces derniers. Il est bien connu que les Guadeloupéens, les Antillais en général, n'ayant pas la même distribution du /r/ en créole et en français, doivent "jongler" avec l'emploi ou non de cette consonne lors d'un échange en français.

Labov (1976) fait remarquer, qu'à New York, la prononciation du /r/ est fonction du milieu social duquel est issu un individu. Ainsi, un individu de milieu social très favorisé prononcera beaucoup plus les /r/ qu'un individu de milieu social défavorisé. De même, Labov souligne que des individus socialement défavorisés ont tendance à prononcer davantage le /r/ quand ils sont au contact d'individus socialement favorisés.

De manière totalement objective, il faut reconnaître que quelles que soient les luttes actuelles pour revaloriser le créole au sein de la population antillaise, le français demeure encore la langue socialement supérieure.

Selon J-P Jardel (1978 : 156) "si l'on (le Martiniquais; le créolophone en général) essaie, malgré tout, sous l'effet de l'acculturation, de la (la langue française) parler le mieux possible, cela s'accompagne souvent d'un constat d'échec au niveau des adolescents et des adultes, qui s'efforcent vainement de prononcer le /r/ grasseyé [...]".

Ainsi, ce serait donc sous l'effet de l'acculturation française, autrement dit sous l'influence de la langue socialement supérieure, que les Antillais emploieraient davantage le /r/. L'intérêt n'est pas, à cet instant précis, de s'attarder sur le fait que l'Antillais a des difficultés à prononcer le /r/ grasseyé mais, le but est surtout de faire remarquer le contexte dans lequel il tente (plus volontiers, en tout cas) d'en user.

F. Fanon (1952), philosophe martiniquais, propose d'étudier les complexes ressentis par les Noirs antillais ayant subi une soumission plus ou moins consciente à la culture blanche, européenne, française en particulier. Il explique que le Noir entrant en France va réagir contre le mythe de "l'Antillais-qui-mange-les-r".

Il y aurait donc, comme les travaux de Labov (1979) l'ont laissé comprendre, une véritable corrélation entre l'identité sociale d'un individu et l'emploi de la consonne /r/.

Il semble maintenant tout à propos de se pencher sur le système phonétique du créole.

B- Caractéristiques phonologiques et phonétiques du créole guadeloupéen

1- Bref inventaire des voyelles

Le système vocalique du créole se compose de 10 voyelles (7 orales et 3 nasales) (Valdman, 1978 ; Cérol, 1991).

Valdman (1978) propose un classement des voyelles du créole d'après des critères d'oralité, d'antériorité, d'aperture et de labialité (cf. tableau n°).

	Oral		Nasal	
	Antérieur	Postérieur	Antérieur	Postérieur
Fermé	i	u		
Mi-fermé	e	o	ɛ̃	ɔ̃
Mi-ouvert	ɛ	ɔ		
Ouvert		a		ã

Tableau 3 : Système vocalique du créole guadeloupéen
D'après A. Valdman (1978)

Bien qu'il ne nous semble plus nécessaire de fournir des paires minimales pour affirmer le statut phonologique d'un son (A. Martinet, 1993), nous en proposons quelques unes (cf. tableau).

		Antérieures		Postérieures		Paires minimales	Traduction française
		Non-arrondies		Non-arrondies	Arrondies		
Voyelles orales	fermées	i			u	[pi] ~ [pu]	plus; pour (+ verbe)
	mi-fermées	e			o	[rete] ~ [rote]	rester; enlever
	mi-ouvertes	ɛ			ɔ	[kɛ] ~ [ko]	cœur ; corps
	ouvertes	a				[ka]	qu'est ce que
Voyelles nasales		ɛ̃	ã		ɔ̃	[bɛ̃] ~ [bã] ~ [bɔ̃]	bain ; banc ; bon
Paires minimales		[si] ~ [se] ~ [sɛ] ~ [sa] ~ [sɛ̃]	[sã]		[su] ~ [so] ~ [sɔ] ~ [sɔ̃]		
Traduction française		si ; c'est ; ça ; saint	sang		soûl ; seau ; sort ; musique		

Tableau 4 : Système vocalique du créole guadeloupéen

Il existe un certain nombre de différences entre le système vocalique créole et celui du français (cf. tableau 5).

		Antérieures		Postérieures	
		Non-arrondies	Arrondies	Non-arrondies	Arrondies
Voyelles orales	fermées	i	y		u
	mi-fermées	e	ø		o
	mi-ouvertes	ɛ	œ		ɔ
	ouvertes	a		ɑ	
Voyelles nasales	fermées				
	mi-fermées	ɛ̃			ɔ̃
	mi-ouvertes		(œ̃)		
	ouvertes			ã	

Tableau 5 : Systèmes vocaliques du créole guadeloupéen (les 10 voyelles encadrées) et du français (ensemble des 15 voyelles)

Le tableau 5 met en évidence que :

- le français possède plus de voyelles que le créole ;
- le créole ne possède aucune voyelle antérieure arrondie ;
- toutes les voyelles arrondies du créole sont postérieures.

Cérol (1991) précise que lors du passage du français au créole, on relève les transformations des voyelles suivantes: /y/ → [i] ; ex : *morue* donne *mori* ; /ə/ → [i] et [u] ; ex : *mal élevé* donne *mal élivé* ; *devant* donne *douvan* ; et /ø/ → /e/ ; ex : *deux* donne *dé*. Mais, il convient d'ajouter à ces dernières remarques que le /ə/ du français peut aussi devenir /e/ en créole. C'est le cas, par exemple, des mots [dəmɛ] *demain* devenu [demɛ] *dèmen* en créole ou encore [dəpɥi] *depuis* devenu [dɛpi] *dèpi*.

De même, il faut noter que le guadeloupéen ne distingue pas le /a/ antérieur du /a/ postérieur. Cette distinction est d'ailleurs de moins en moins courante en français standard.

2- Les consonnes

Le système consonantique du créole guadeloupéen est composé de 18 consonnes et de 2 semi-consonnes([w, j]). La semi-consonne [ɥ] est en effet considérée comme marginale (Valdman, 1978 : 58) car elle ne se retrouve que devant [i] dans de rares mots comme /kɥijɛ/ *cuillère*, /lãnɥit/ *nuit*. Quelques discussions persistent au sujet du statut phonologique des nasales /ɲ, ŋ/. La nasale palatale /ɲ/ est souvent interprété plutôt comme un /j/ nasalisé et la nasale vélaire /ŋ/ comme un emprunt à l'anglais.

Valdman (1978) propose un classement des consonnes du créole selon des critères d'oralité, de sonorité, de mode articulatoire et de lieu d'articulation (cf. tableau).

Type de son	POINT D'ARTICULATION				
	labial	dental	palatal	vélaire	glottal
<i>Obstruante</i>					
occlusive sourde	p	t		k	
sonore	b	d		g	
fricative sourde	f	s	ʃ		
sonore	v	z	ʒ		
<i>Sonante</i>					
nasale	m	n	(ɲ)	(ŋ)	
spirante				r	h
latérale		l			
semi-vocalique	w		j(ɥ)		

Tableau 6 : Système consonantique du créole guadeloupéen.
D'après A. Valdman (1978 : 53, 58)

La fricative vélaire sourde /h/ est du point de vue phonétique une aspirée glottale qui alterne à l'initiale avec /r/. C'est la seule position dans laquelle /h/ est généralement admis. L'exemple /hale/ ~ /rale/ *tirer* illustre l'alternance possible entre /r/ et /h/ qui sont, dans ce cas, des variantes libres en créole. Mais, elle ne le sont pas toujours et s'opposent, par exemple, dans /ru/ *roue* et /hu/ *houe*.

Papen (1976) fait remarquer une tendance à la palatalisation de /t/ et /d/ devant /i/ (par exemple: /simitje/ *cimetière*) et aussi des alternances entre alvéo-palatales et séquences /s/ ou /z/ plus /j/ (par exemple : [kasjet], [kaʃjet], [kaʃet] *cache* ; [meniszje], [menizje] *menuisier*).

D'après Valdman (1978 : 54), il est fort probable que l'apparition des alvéo-palatales soit liée à un certain degré de francisation.

Le tableau 7 présente les différentes consonnes du créole² du point de vue phonologique.

		Labiale	Dentale		Palatale	Vélaire	Paires minimales	Traduction française
Occlusive	Sourde	p	t			k	[pɛ] ~ [tɛ] ~ [kɛ]	peur ; terre ; coeur
	Sonore	b	d			g	[bɛ] ~ [dɛ] ~ [gɛ]	beurre ; depuis ; guère
Fricative	Sourde	f	s		ʃ	h	[fɛ]~ [sɛ] ~ [ʃɛ] ~ [sale] ~ [hale]	fer ; sœur ; cher ; salé ; tirer
	Sonore	v	z		ʒ	r	[vɛ̃] ~ [zɛ̃] ~ [ʒɛ̃] ~ [rɛ̃]	vingt; hameçon; jamais; rein
Nasale		m	n				[māmā]~ [nānā] ~	maman ; manger
Latérale			l				[pale] ~ [pare]	parler ; être prêt
Semi-consonne		w			j		[bwɛ] ~ [bjɛ]	boire ; bière
Paires minimales		[pɛ] ~ [bɛ] ~ [fɛ] ~ [vɛ] ~ [mɛ] ~ [wɛ]	[te] ~ [de] ~ [se] ~ ~[ze] ~ [ne]	[tɛ] ~ [dɛ] ~ ~[sɛ] ~ [lɛ]	[māʒɛ]	[mafɛ] ~ [mare] ~[maje]	[ku] ~ ~[gu] ~ [hu] ~[ru]	
Traduction française		peur; beurre; fer; verre; maire; oui	thé; deux; c'est; oeufs; nez	terre; depuis; soeur; heure	manger	marcher; attacher; marier	cou; goût; houe; roue	

Tableau 7 : Système consonantique du créole guadeloupéen.

² Les consonnes /ɲ, ŋ, ʍ/ considérées comme marginales n'ont pas été relevées.

Le tableau 8 permet d'observer simultanément les systèmes consonantiques du créole et du français.

		Labiale	Dentale	Palatale	Vélaire	Uvulaire
Occlusive	Sourde	p	t		k	
	Sonore	b	d		g	
Fricative	Sourde	f	s	ʃ	h *	
	Sonore	v	z	ʒ	r *	
Nasale		m	n	ɲ		
Liquide			l			R
Semi-consonne		w		j	ɥ	

Tableau 8 : Systèmes consonantiques du créole guadeloupéen (les 19 consonnes en gras) et du français (ensemble des consonnes du tableau moins les consonnes marquées d'une étoile)

Le /h/, que l'on appelle "h aspiré" en français, n'est pas considéré comme une consonne tandis qu'en créole il compte parmi les 19 consonnes. De plus, le /r/ créole présente le trait vélaire tandis que celui du français est uvulaire.

3- La consonne /r/ en particulier

Le statut phonologique de /r/ est mis en évidence par l'existence de paires minimales où s'opposent des phonèmes phonétiquement apparentés :

/r/ ~ /ʒ/	/rete/ rester	/ʒete/ jeter
/r/ ~ /l/	/pare/ préparer	/pale/ parler
/r/ ~ /j/	/pre/ près	/pje/ pied
/r/ ~ /w/	/ri/ rire	/wi/ oui

Tableau 9 : Réalité du statut phonologique de /r/ en créole: quelques paires minimales opposant /r/ à d'autres consonnes

/r/ s'oppose aussi à zéro. Cette réalité est démontrable, par exemple, par l'opposition entre /rale/ tirer et /ale/ aller.

La consonne /h/, en créole, n'est généralement admise qu'en position initiale et ce, en alternance avec le /r/.

Il faut également noter l'opposition phonologique entre /r/ et /w/. Elle ne ressort clairement que dans l'entourage de phonèmes non labialisés comme par exemple dans /ri/ rire qui s'oppose à /wi/ oui. En effet, dans le contexte d'un phonème labial ou labialisé l'opposition entre /w/ et /r/ est difficile à percevoir puisqu'il est probable que les lèvres assument une position au moins partiellement arrondie pendant la production du /r/ par continuation ou par anticipation du phonème labial ou labialisé avoisinant.

Du point de vue distributionnel, /r/ n'est permis qu'en position initiale, à l'intérieur d'un mot en position intervocalique et comme deuxième élément de groupes de consonnes précédés d'une occlusive ou des fricatives labiales /f/ ou /v/. En créole, il n'y a pas de syllabes formées d'un groupe de trois consonnes à l'initiale excepté dans les mots qui pourraient être introduits par des emprunts récents au français ou à l'anglais (A. Valdman, 1978). Cela est précisément dû au fait que le /s/ initial des mots français qui passent en créole est transformé en /es/. Il se produit alors une prothèse. Cependant, ce type de groupe de consonnes peut se retrouver à l'intérieur d'un mot tel que /lespri/ intelligence. On n'assiste pas seulement à l'adjonction de la voyelle prothétique /ε/ en créole (stade devient èstad ; statue donne èstati) mais aussi à celle du /i/ (stopper donne istopé ; stage devient istaj).

Les groupes de consonnes finaux sont très rares en créole. Ils ne se trouvent quasiment que dans les noms propres et hors d'eux, seuls les groupes /lt/ (dans /filt/ *filtre* ou /kilt/ *culte*) et /ks/ (dans /taks/ *taxe*) ont été relevés (A. Valdman, 1978 :56).

La distribution de /r/ en créole est de ce fait beaucoup moins variée que celle du français. Les tableaux 10 et 11 mettent en évidence cette différence de distribution.

Positions	Détails	Exemples
Initiale	#rV #rVC #Cr #CCr	<i>rat</i> <i>riche</i> <i>bras</i> <i>strie</i>
Médiane	VrV VrC CrV	<i>tirage</i> <i>partisan</i> <i>embrasser</i>
Finale	Vr# Cr#	<i>port</i> <i>cadre</i>

Tableau 10 : Distribution de /r/ en français

Positions	Détails	Exemples
Initiale	#rV #rVC # Cr	[Ri] <i>rire</i> [Rat] <i>rat</i> [pri] <i>prix</i>
Médiane	VrV CrV	[verite] <i>vérité</i> [madrage] <i>tromper</i>

Tableau 11 : Distribution de /r/ en créole

De même, il apparaît il y avoir une différence de fréquence d'occurrence de la consonne *r* en français et en créole. Trois textes créoles pris au hasard et leur traduction française dans *Le créole sans peine (Guadeloupéen)* de H. Pouillet et S. Telchid (1990) ont été comparés. Nous avons déterminé le pourcentage de *r* graphiques (noté *r*) et phonologiques (noté /r/) contenu dans chacune de ces deux versions.

Dans le texte créole *Ola nou kay bengné ?* Il y a 3,19% de /r/ contre 10,55% dans sa traduction française *Où allons-nous nous baigner ?*. Il y a ainsi 3 fois plus de /r/ dans le texte français que dans le texte créole. Les *r* également sont environ 3 fois plus nombreux dans le texte français que dans le texte créole.

	Texte créole	Texte français
Nombre de lettres	275	393
Nombre de <i>r</i>	8	31
Pourcentage de <i>r</i>	2,91%	7,89%
Nombre de phonèmes	251	256
Nombre de /r/	8	27
Pourcentage de /r/	3,19%	10,55%

Tableau 12 : Comparatif des statistiques d'utilisation du *r* graphique et du /r/ phonologique du créole et du français
Exemple du texte créole *Ola nou kay bengné ?*

Dans *Bòn-manman é pitit a pitit a-y* (cf. annexe), il y a 4 fois moins de /r/ que dans *La grand-mère et son petit-fils (ou sa petite-fille)*, la traduction française. Et il y a plus de 3 fois moins de *r* graphiques dans le texte créole que dans le texte français.

	Texte créole	Texte français
Nombre de lettres	599	874
Nombre de <i>r</i>	8	39
Pourcentage de <i>r</i>	1,33%	4,46%
Nombre de phonèmes	532	620
Nombre de /r/	8	38
Pourcentage de /r/	1,5%	6,13%

Tableau 13 : Comparatif des statistiques d'utilisation du *r* graphique et du /r/ phonologique du créole et du français
Exemple du texte créole *Bòn-manman é pitit a pitit a-y*

Le texte créole *Adan laéropò-la* (cf. annexe) contient près de 5 fois moins de /r/ que sa traduction française *Dans l'aéroport*. Et les *r* sont plus de 4 fois moins nombreux dans le texte créole que dans le texte français.

	Texte créole	Texte français
Nombre de lettres	286	374
Nombre de <i>r</i>	4	23
Pourcentage de <i>r</i>	1,4%	6,15%
Nombre de phonèmes	243	262
Nombre de /r/	4	21
Pourcentage de /r/	1,65%	8,02%

Tableau 14 : Comparatif des statistiques d'utilisation du *r* graphique et du /r/ phonologique du créole et du français
Exemple du texte créole *Adan laéropò-la*

La version créole contient globalement 3 à 5 fois moins de /r/ phonologiques et 3 à 4 fois moins de *r* graphiques que sa traduction française. Le /r/ graphique représente 1,88% des lettres du texte créole contre 6,16% pour sa traduction française et le /r/ phonologique constitue 2,11% des phonèmes contenus dans la version créole contre 8,23% dans sa traduction française.

Ainsi, le *r* aussi bien graphique que phonologique a une fréquence d'occurrence différente selon qu'il est employé en créole ou en français. Selon Valdman (1978 :54), le fait que le /r/ est suffisamment peu employé en créole a une incidence sur la production mais aussi sur la perception des créolophones puisque " l'un des traits marquants du français des "îles", le français tel qu'il est parlé par les Antillais, est la chute du *r* en position implosive – à la fin du mot ou avant une consonne- et *sa* labialisation. La source de ce trait se trouve dans la prononciation et la distribution du /r/ en créole" (cf. tableau 15).

Positions	Exemples de mots en français	Equivalents en créole
Initiale	/Rwa/ <i>roi</i>	/wa/ <i>wa</i>
Médiane	/mardi/ <i>mardi</i>	/madi/ <i>madi</i>
	/mɛʁkrɛdi/ <i>mercredi</i>	/mɛkrɛdi/ <i>mèkrédi</i>
	/sɛrvjɛt/ <i>serviette</i>	/sɛvjɛt/ <i>sèvyèt</i>
Finale	/kɔʁ/ <i>corps</i>	/kɔ/ <i>kô</i>
	/lɛvr/ <i>lèvre</i>	/lɛv/ <i>lèv</i>
	/tar/ <i>tard</i>	/ta/ <i>ta</i>
	/sœʁ/ <i>sœur</i>	/sɛ/ <i>sè</i>
	/frɛʁ / <i>frère</i>	/frɛ/ <i>frè</i>
	/ɑ̃kɔʁ/ <i>encore</i>	/akɔ/ <i>ankô</i>
	/puʁ/ <i>pour</i>	/pu/ <i>pou</i>
	/kɔ̃tʁ/ <i>contre</i>	/kɔ̃t/ <i>kont</i>
	/fɛʁ/ <i>faire</i>	/fɛ/ <i>fè</i>
Initiale et finale	/ʁaʁ/ <i>rare</i>	/ʁa/ <i>ra</i>
	/ʁiʁ/ <i>rire</i>	/ʁi/ <i>ri</i>
Médiane et finale	/dɛʁjɛʁ/ <i>derrière</i>	/dɛjɛ/ <i>dèyè</i>
	/dɔʁmiʁ/ <i>dormir</i>	/dɔmi/ <i>dômi</i>
Initiale, médiane et finale	/ʁapɔʁtœʁ/ <i>rapporteur</i>	/ʁapɔtɛ/ <i>rapòtè</i>

Tableau 15 : Suppression du /r/ dans différentes positions des mots français lors de leur passage en créole.

Après consultation de l'encyclopédie *Les Langues de l'Humanité* de Malherbe (1983)

Les cas de mots français dont les équivalents créoles subissent une suppression du /r/ en finale sont les plus abondants.

Les exemples du tableau précédent illustrant le /r/ en position initiale et finale (*rare* et *rire*) indiquent qu'il s'est produit en créole une dissimilation. Le /r/ final des mots *rare* et *rire* ayant disparu au profit du /r/ initial. Mais, il arrive aussi qu'aucun des /r/ ne résiste au passage du français au créole comme c'est le cas avec, par exemple, *derrière* qui a donné *dèjè* en créole.

Fanon (1952), dans *Peau noire, masque blanc*, raconte à ce sujet l'anecdote suivante : "un Antillais, fraîchement arrivé en France arrive dans un café et commande "Garrson, un vè de biè", épuisant sur l'articulation du premier "r" ses facultés d'attention et retrouvant pour les deux autres ("un verre de bière") son articulation créole naturelle" (cité par Chaudenson, 1979 : 134). Mais, Chaudenson (1979 : 134) commente ce récit en disant qu'il doit certainement s'agir d'une histoire inventée même si, il faut le reconnaître, elle ne doit pas être aussi éloignée de la réalité que l'on voudrait le prétendre.

Les difficultés rencontrées par les créolophones pour prononcer le /r/ grasseyé seraient probablement dû au fait que "du point de vue phonétique, le /r/ créole a un point d'articulation plus avancé que le /r/ grasseyé et partage avec ce dernier sa faiblesse d'articulation et son caractère résonant qui le rapproche des sons vocaliques" (Valdman, 1978 : 55). Le /r/ grasseyé, si caractéristique au français métropolitain, est une consonne particulièrement difficile à produire par les créolophones. J-P Jardel (1978 :156) constate d'ailleurs que si le créolophone "essaie, malgré tout, sous l'effet de l'acculturation, de la (la langue française) parler le mieux possible, cela s'accompagne souvent d'un constat d'échec au niveau des adolescents et des adultes, qui s'efforcent vainement de prononcer le /r/ grasseyé [...]".

Il faut dire, cependant, que le /r/ français présente certaines caractéristiques phonétiques qu'aucune autre consonne (excepté dans certains cas la consonne /l/) ne possède.

BIBLIOGRAPHIE

- Cérol M.-J. (1991). *Une Introduction au Créole Guadeloupéen*. Jasor, 114 p.
- Chaudenson R. (1979). *Les Créoles Français*. Fernand Nathan, 172 p.
- Chaudenson R. (1995). *Les Créoles. Que sais-je ?* Presses universitaires de France.
- Faine J. (1981 : 17), *Philologie créole*. Slatkine-Champion, Genève- Paris
- Ferguson Ch.A. (1959). Diglossia. In *Word* 15, 325 340
- Gueunier N. (1978), *Les Français devant la Norme, Contribution à une Etude de la Norme du Français Parlé*. Honoré Champion, Paris, 203 p.
- Jardel Jean-Pierre (1978), Français et Créole dans le Conflit Interculturel à la Martinique. In *Le Français hors de France*. Honoré Champion, Paris.
- Malherbe Michel (1983), *Les Langues de l'Humanité*. Encyclopédie des 3000 langues parlées dans le monde. Robert Laffont.
- Valdman Albert (1978), *Le Créole : Structure, Statut et Origine*. Klincksieck..
- Valdman Albert & al (1979), *Le Français hors de France*. Honoré Champion, Paris.
- Vintilă-Rădulescu Iona (1976 :17), *Le Créole Français*. Mouton, The Hague-Paris.